

POINT PRESSE - Châtellerault // CCAS : de nouvelles mesures pour les résidences autonomie

Le CCAS de Châtellerault rencontre des difficultés financières comme beaucoup de CCAS par ailleurs. Générées par des sources exogènes : Ségur, point d'indice, fluides, mais aussi par des choix de missions coûteuses qui font porter un déficit structurel aux finances.

Ainsi, depuis 2023, élus, syndicats, personnels travaillent de concert pour trouver des pistes d'économie tout en préservant le service rendu aux bénéficiaires. Cet exercice d'équilibriste a amené à repenser, dans un premier temps, le portage des repas, puis le service d'aide à domicile, et désormais, le curseur pointe vers les résidences autonomie.

Cela a été le sujet du dernier conseil d'administration qui s'est tenu ce mois. Il y a été voté une nouvelle tarification pour les quatre résidences, sans remettre en question leur existence même.

Afin de vous présenter ces pistes d'économie, Françoise Braud, vice-présidente du CCAS et adjointe en charge des affaires sociales intergénérationnelles, vous invite à un point presse, le mardi 27 février, à 14h30, au CCAS, 5 rue Madame, à Châtellerault.

CONTACT

Lydia de Abreu — Attachée de presse

05 49 20 20 08 · lydia.deabreu@grand-chatellerault.fr